

N'est-il pas révoltant que le ministre des Finances ait essayé, pas plus tard que vendredi dernier, de justifier cela, en disant combien l'économie était prospère en utilisant les données de Statistique Canada pour tenter de justifier ce qu'il avançait? Le ministre ou du moins son secrétaire parlementaire pourront peut-être répondre maintenant à ma question. J'aimerais savoir quelles étaient les prévisions du ministère des Finances pour la création d'emplois en 1976? A quel taux de croissance le ministère s'attend-il pour 1976? Et surtout, quelles mesures immédiates comptait-il prendre pour améliorer notre croissance économique en 1976? Le public canadien a droit à des réponses. Je crois que le gouvernement ne peut plus se permettre de manquer d'honnêteté envers la Chambre quant à notre conjoncture.

M. Jacques-L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le 16 décembre, le député de York-Simcoe (M. Stevens) posait une question au ministre des Finances (M. Macdonald) au sujet des prévisions sur la croissance réelle et surtout la création d'emplois. Il a parfaitement raison jusqu'à un certain point, mais je ne suis pas d'accord avec certains des chiffres qu'il a cités. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres que j'ai sous la main.

Lorsqu'on examine la création d'emplois et la croissance réelle au Canada pour 1975, il faut tenir compte de la diminution importante de l'activité économique mondiale en 1974 et 1975. Comme on a pu le lire dans les Perspectives économiques de l'OCDE de décembre 1975, la production réelle des principaux pays de cette organisation a baissé dans l'absolu de 0.6 p. 100 en 1974 et doit baisser de 2.25 p. 100 en 1975. Le Canada a pris des mesures pour maintenir la production et l'emploi en novembre 1974. Comme la situation mondiale s'est dégradée encore plus brutalement pendant l'hiver de 1974-1975, les gouvernements canadiens ont pris d'autres mesures au printemps et en juin 1975. Malgré cela, la production réelle du Canada a ralenti et a baissé pendant le premier trimestre de 1975, surtout à cause de la diminution des exportations réelles du Canada qui reflétait la gravité de la récession mondiale.

La croissance réelle du Canada et la création d'emploi ont donc été inférieures à nos objectifs et à nos espérances mais pourtant, à ces deux égards, les résultats qu'a obtenus le Canada sont bien supérieurs à ceux de la plupart des autres pays industrialisés. Je citerai quelques chiffres. La croissance réelle du Canada, de 1973 à 1974, a été de 2.8 p. 100. De 1974 à 1975, l'augmentation du PNB réel canadien était inférieur à 1 p. 100, d'après les comptes nationaux publiés la semaine dernière. L'accroissement moyen de l'emploi, par rapport à l'année précédente était en 1974 de 379,000 et en 1975 de 167,000 et je crois que le député a cité le chiffre de 108,000.

M. Stevens: Quels étaient les chiffres de décembre à décembre?

M. Trudel: Le point le plus bas du niveau d'activité économique du Canada au cours de la récente récession mondiale, a été enregistré pendant le premier trimestre de 1975. Depuis lors, la production réelle canadienne a augmenté d'environ 2.2 p. 100. Pendant la période de huit mois allant d'avril à décembre, l'emploi désaisonnalisé a augmenté de 214,000. L'économie canadienne entre donc à présent dans un cycle de reprise qui devrait se poursuivre pendant 1976.

D'après les prévisions, l'augmentation de la production réelle pour 1976 serait située entre 4.5 et 5.5 p. 100, chiffres cités le 16 décembre par le ministre. Pour 1976, voici quels sont les principaux facteurs positifs pouvant contribuer à

L'ajournement

une croissance réelle canadienne: amélioration des exportations, reprise d'activité dans le secteur de l'habitation, accroissement des dépenses réelles de consommation et augmentation modeste des stocks de valeurs.

Pour conclure, on devrait assister à une expansion considérable de l'emploi; or, malgré la croissance rapide et continue de la main-d'œuvre canadienne, on n'anticipe pas une baisse rapide dans l'avenir immédiat.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—INDE—LA QUESTION DE LA FOURNITURE DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES—LES GARANTIES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, en mai 1974, l'Inde faisait exploser un engin nucléaire dans le désert du Rajasthan. Cette explosion annonçait l'un des dangers les plus phlétoriques qui puissent être perpétrés sur notre planète, et puisque le Canada a fourni la technique, les outils et le savoir-faire qui ont permis cette explosion, nous sommes donc responsables et sommes tenus responsables devant n'importe quelle cour mondiale.

• (2220)

Les Canadiens et les parlementaires sont tout à fait en droit de s'attendre à ce que le gouvernement leur donne des détails sur la teneur des discussions qu'il a eues avec le gouvernement indien au sujet de l'exportation d'aide et de technique dans le domaine nucléaire. Ces entretiens ont repris et le gouvernement devrait nous donner des renseignements beaucoup plus volontiers qu'il ne l'a fait aujourd'hui. J'ai posé, vendredi, certaines questions à ce sujet au premier ministre suppléant, et aujourd'hui au premier ministre (M. Trudeau). Je suis sidérée par le manque d'intérêt et de préoccupation dont ils font preuve quant à la voie terrible et suicidaire, sur le plan politique, que nous suivons. Depuis des mois, je dis, à ce sujet, que:

Dans le monde actuel, nous ne pouvons accepter la promesse d'un pays qu'il n'utilisera pas notre technologie pour fabriquer des armes. Nous ne pouvons accepter sa promesse que le combustible nucléaire ne servira qu'à des fins pacifiques. Le croire serait faire preuve d'une crédulité sans nom. A mon avis, faire suffisamment confiance à un pays pour lui fournir du matériel et des techniques qui risquent de tomber aux mains de criminels et de fous, c'est faire preuve d'une stupidité suicidaire.

Et pourtant, nous voilà partis dans de nouveaux entretiens avec un pays qui a déjà montré sa mauvaise foi, qui a déjà violé une entente concernant l'utilisation des techniques nucléaires. Il y a un an, la publication britannique *New Scientist* a déclaré:

Le Canada s'est toujours abstenu de mettre son industrie nucléaire avancée au service de desseins militaires, et pourtant, il apparaît comme le principal contrevenant aux dispositions du traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Seuls ceux qui ferment délibérément les yeux sur l'évidence continuent de nier que le Canada, volontairement et en pleine connaissance de cause, contribue au risque croissant d'une catastrophe nucléaire prochaine. Si je parle ainsi, c'est parce que je suis profondément troublé. Le premier ministre, qui a envoyé son conseiller politique personnel en Inde pour discuter de la reprise des envois d'aide et de technique nucléaires à ce pays, n'a pas pris la peine de s'informer, 48 heures après la fin de ces entretiens, de l'issue de l'accord ou de l'entente conclus. Il ne s'est pas renseigné sur les exigences que le Canada pourrait imposer à l'Inde avant de conclure cet accord. Il était trop préoccupé par ses petits problèmes internes au Québec pour se renseigner sur les négociations en cours entre notre pays et un pays étranger, qui a déjà enfreint les modalités d'un contrat relatif à des questions nucléaires.